

## Horaires d'ouverture :

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H



Centre Associatif Beaumontois (CAB)  
23 Rue René Brut  
63110 BEAUMONT

☎ 04 73 61 47 49

E-mail : asso.frane@orange.fr

[www.frane-auvergne-environnement.fr](http://www.frane-auvergne-environnement.fr)



## La FRANE est soutenue par :



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable



## Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement



## La FRANE, c'est qui ?

Après plus de 35 ans d'existence, la FRANE est reconnue comme la fédération des **associations de protection de l'environnement** de référence en Auvergne.

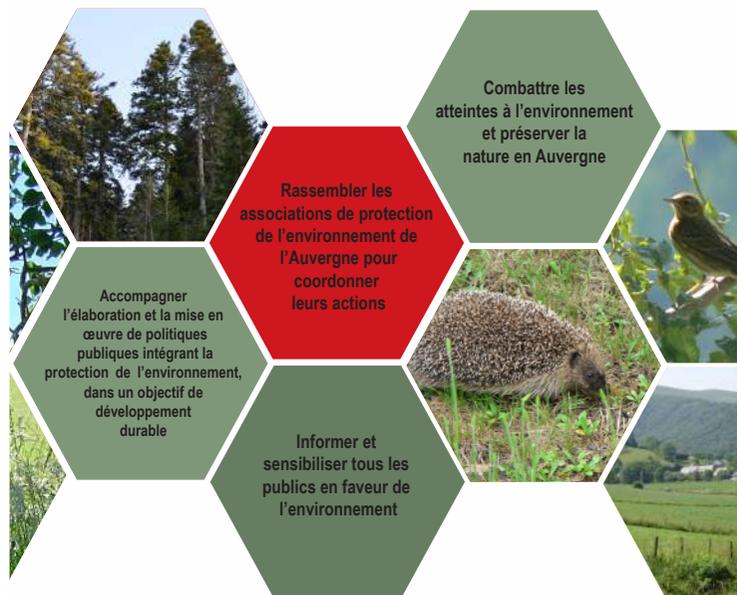
La *Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement* (FRANE) est une **association loi de 1901 à but non lucratif et agissant dans l'intérêt général**.

Créée en 1982, c'est une association agréée pour la protection de l'environnement au titre de l'**article L. 141-1 du Code de l'Environnement**.

Naturalistes, environnementalistes, experts en matière de gestion de l'eau, des déchets, de l'espace rural, de la maîtrise de l'énergie, généralistes ou spécialistes, « simples » amoureux de la nature, tous œuvrent pour une même cause : **préserver la nature et l'environnement, dans un objectif de développement durable**.



## Nos objectifs



## Nos missions

### Veiller et réagir

Les associations membres de la FRANE ont un rôle d'alerte. Elles veillent à l'application de la réglementation environnementale, entrent en concertation avec les porteurs d'atteinte lorsque le dialogue est possible, et peuvent, en dernier recours, saisir les tribunaux. La FRANE peut être force d'opposition et stopper les projets menaçant gravement l'environnement.

### Informier, initier, former et partager

Pour mobiliser tous les publics en faveur de l'environnement, la FRANE réalise des outils d'information, organise des conférences, des journées d'initiations, d'échanges d'expériences et diffuse des documents. Elle est également habilitée à mettre en place des formations ou à intervenir dans des modules auprès de professionnels, des décideurs et acteurs de l'environnement.

### Participer au débat public

Interlocuteur officiel et reconnu des pouvoirs publics et des décideurs régionaux, la fédération fait entendre la voix de ses membres dans une soixantaine de lieux de concertation. Eau, carrières, agriculture, forêt, déchets, patrimoine naturel, santé-environnement, aménagement du territoire... sont autant de thèmes pour lesquels la FRANE s'investit. Force de proposition, la FRANE intervient en amont dans les politiques publiques en privilégiant le dialogue et le partenariat.

## Réseau régional

La FRANE regroupe une **cinquantaine d'associations de trois départements auvergnats** (Puy-de-Dôme, Cantal et Allier), dont des fédérations départementales, des adhérents individuels, soit au travers de son réseau plus de 6000 adhérents et une soixantaine de salariés.

Les interventions de ce réseau de **compétences** et de **ressources** sont diversifiées : accompagner les politiques publiques, informer et sensibiliser le public, éduquer et former, gérer et valoriser les espaces naturels...

Le rôle de la FRANE est notamment de structurer le réseau associatif environnemental, d'accompagner ses associations membres, d'être leur porte-parole au niveau régional, de mutualiser les forces pour agir de manière concertée au niveau départemental, régional, voire national si les enjeux l'exigent.

## Réseau national



La FRANE est membre de *France Nature Environnement* (FNE), fédération nationale de protection de la nature et de l'environnement, elle-même membre du *Bureau européen de l'environnement*. La FRANE contribue à la réflexion et au débat national, et relaye en région les prises de position.